Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 76 (2004)

Heft: 1: Ma Coopérative! : Mode d'emploi

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

François Jolliet

Ma coopérative Mode d'emploi François Jolliet

INTI

Une jeune coopérative, GE Antoine Hahne

Rue Edouard-Vallet, GE Antoine Hahne

Fournir un petit guide de voyage à l'intention du fondateur de coopérative, telle est l'ambition de ce numéro.

CRÉER SA COOPÉRATIVE: UNE AVENTURE

是要是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们

Les principales étapes sont décrites dans l'article «Coopérative d'habitation: mode d'emploi». Nous présentons ensuite un exemple édifiant des tribulations d'une coopérative (INTI à Genève) dont l'immeuble. actuellement en chantier, présente une architecture et des logements remarquables malgré toutes les difficultés vécues au cours du processus. M. Jacques Ribaux, de l'OFL, énonce aussi quelques principes pour voyager sans se perdre au pays des coopératives.

Mais la Suisse est-elle bien le pays des coopératives?

On y trouve certes des coopérateurs de bonne volonté, entreprenants et de plus en plus nombreux, comme le démontre l'article de M. Nigg au sujet du dynamisme des coopératives sur le marché de la construction de logements. Mais si les coopératives travaillent à leur succès, les pouvoirs publics de ce pays restent souvent à la traîne.

Les Chambres fédérales, après l'attribution d'un crédit-cadre lors de la ratification de la nouvelle législation au printemps (LOG 2003), leur ont coupé les ailes à l'automne, au moment de passer des bonnes intentions aux actes. Dans leur mission, l'OFL et l'ASH se débrouillent actuellement avec les fonds de roulement existants.

Pour financer les coopératives, certains cantons romands offrent aussi bien le presque rien (Valais par exemple) que le franchement frustrant. L'usine à gaz de l'administration cantonale genevoise (DAEL) se dégonfle au moment d'appuyer concrètement une coopérative comme INTI. Non content de donner au coopérateur «l'impression d'être de trop», on lui facture chèrement un terrain généreusement offert par un testateur (qui le vouait justement à la construction de logements à loyer modéré). A Genève, sans surprise, le score actuel des petites et moyennes coopératives est proche de zéro.

Sans véritable soutien des pouvoirs publics, le «miracle» du financement coopératif (construire avec seulement 5% de fonds propres) passe par un véritable purgatoire. Que dans les conditions genevoises une coopérative parvienne tout de même à la rédemption du chantier en dit long sur sa détermination.

Mais faut-il que le mérite se mesure à la peine? Soyons réalistes, demandons l'impossible: une procédure plus efficace, des financements facilités, l'appui concret des pouvoirs publics.

L'OFL Le «LOG» François Jolliet

Dans un marché de logement chamboulé,...

Fritz Nigg

La retraite de Fritz Nigg Christiane Layaz

ASH Bienvenue à Stephan Schwitter

Christiane Layaz

Stephan Schwitter

16 Communiqué de presse «Paquet Fiscal»